

RCS : ANNECY Code greffe : 7401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANNECY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 00718 Numéro SIREN : 505 174 755 Nom ou dénomination : 4G
--

Ce dépôt a été enregistré le 04/07/2023 sous le numéro de dépôt B2023/008461

4G
Société par Actions Simplifiée au capital de 100.000 Euros
Route de la Touffière – SAINT MARTIN BELLEVUE – 74370 FILLIERE

505 174 755 RCS ANNECY

COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

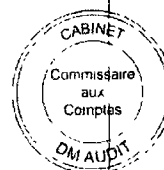
COPIE CERTIFIEE CONFORME

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop followed by a short horizontal stroke and a small vertical tick at the end.

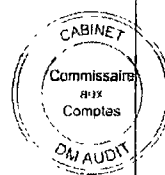
Bilan actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/2022	Net au 31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevts, licences, logiciels, drts & val.similaires	71 548	40 387	31 161	5 764
Fonds commercial (1)	20 000		20 000	20 000
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	149 597	97 530	52 067	94 139
Autres immobilisations corporelles	580 565	299 681	280 884	294 156
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	13 470		13 470	13 470
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	835 180	437 598	397 582	427 529
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	48 000		48 000	
En-cours de production (biens et services)	2 019 293		2 019 293	669 674
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				5 000
Avances et acomptes versés sur commandes				255
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 159 628	19 148	1 140 480	1 205 565
Autres créances	635 762		635 762	160 732
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	251 054		251 054	550 803
Disponibilités	356 088		356 088	755 725
Charges constatés d'avance (3)	66 338		66 338	6 068
TOTAL ACTIF CIRCULANT	4 536 163	19 148	4 517 015	3 353 821
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	5 371 343	456 746	4 914 598	3 781 350
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				



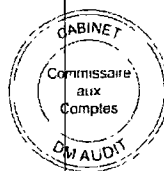
Bilan passif

	Net au 31/12/2022	Net au 31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	100 000	100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, . .	13 330	13 330
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	10 000	10 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	305 122	303 046
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	156 443	162 075
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	720	
Total	585 615	588 452
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (3)	753 838	871 088
Emprunts et dettes diverses (4)	51 000	51 000
Avances et commandes reçues sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 723 717	1 270 159
Dettes fiscales et sociales	640 678	550 918
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	4 988	
Produits constatés d'avance (1)	154 762	449 733
Total	4 328 982	3 192 898
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	4 914 598	3 781 350
(1) Dont à plus d'un an (a)	516 685	250 397
(2) Dont à moins d'un an (a)	3 812 297	2 942 502
(3) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	2 093	1 719
(4) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		



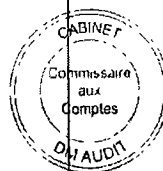
SAS 4 G**ETATS FINANCIERS****Compte de résultat**

	31/12/2022	31/12/2021
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)	10 841 181	9 311 097
Production vendue (services)	745 738	547 244
Chiffre d'affaires net	11 586 919	9 858 341
Dont à l'exportation		
Production stockée	1 144 646	210 687
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	34 738	33 167
Autres produits	28	685
Total I	12 766 332	10 102 880
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	56 003	
Variations de stock	-43 000	
Autres achats et charges externes (a)	11 234 805	8 829 890
Impôts, taxes et versements assimilés	33 499	30 687
Salaires et traitements	788 172	627 893
Charges sociales	309 530	287 796
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	148 836	105 790
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	5 206	3 209
Total II	12 533 051	9 885 264
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	233 281	217 615
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 252	101
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	1 252	101
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	6 835	5 325
Différences négatives de change	11	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	6 846	5 325
RESULTAT FINANCIER (V-IV)	-5 593	-5 224
RESULTAT COURANT avant Impôts (I-II+III-IV+V-VI)	227 687	212 391



SAS 4 G**ETATS FINANCIERS****Compte de résultat (suite)**

	31/12/2022	31/12/2021
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		1 569
Sur opérations en capital	2 250	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total VII	2 250	1 569
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	32 197	13 960
Sur opérations en capital	211	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	720	
Total VIII	33 128	13 960
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-30 878	-12 391
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	40 366	37 925
Total des produits (I+III+V+VII)	12 769 834	10 104 549
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	12 613 391	9 942 474
BENEFICE OU PERTE	156 443	162 075
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	2 467	
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		



Règles et méthodes comptables

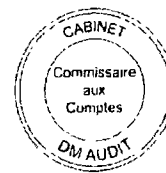
Désignation de la société : SAS SAS 4 G

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 4 914 598 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 156 443 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 22/03/2023 par les dirigeants de l'entreprise.



Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-01 du 20 avril 2018.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

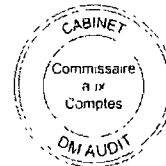
Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Installations techniques : 4 à 5 ans
- * Matériel et outillage industriels : 4 à 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans



La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou de la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Valorisation des travaux en cours :

Les chantiers sont valorisés selon la méthode de l'avancement.

La marge est appréhendée individuellement sur chaque chantier en fonction du degré d'avancement à la date de clôture.

Le degré d'avancement est évalué en fonction de la valorisation des coûts engagés à la date de clôture par rapport au coût prévisionnel du chantiers.

En 2022, les coûts internes du bureau d'étude estimés sur la base du temps passé, sont valorisés à 3575€ par chantier. ils ne concernent que les chantiers ayant obtenu un permis de construire.

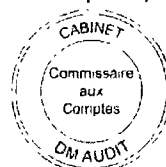
Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à la valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.



Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

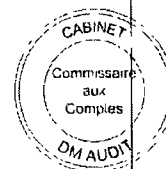
- Taux d'actualisation : 3,75 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Taux de rotation du personnel : 1 %
- Table de taux de mortalité : INSEE 2018-2020

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	20 000			20 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	43 143	28 405		71 548
Immobilisations incorporelles	63 143	28 405		91 548
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	139 503	10 094		149 597
- Installations générales, agencements aménagements divers	132 691	11 089		143 779
- Matériel de transport	225 318	32 581	25 016	232 883
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	166 558	37 344		203 903
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	664 070	91 108	25 016	730 162
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	13 470			13 470
Immobilisations financières	13 470			13 470
ACTIF IMMOBILISE	740 683	119 513	25 016	835 180



Immobilisations incorporelles

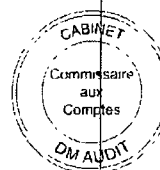
Notes sur le bilan

Fonds commercial

	31/12/2022
Éléments achetés	20 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	20 000

Amortissements des immobilisations

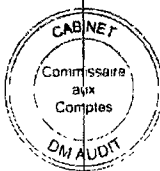
	Au début l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	37 379	3 008		40 387
Immobilisations incorporelles	37 379	3 008		40 387
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	45 364	52 166		97 530
- Installations générales, agencements aménagements divers	26 138	14 269		40 406
- Matériel de transport	74 665	53 091	24 805	102 951
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	130 021	26 303		156 324
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	275 775	145 828	24 805	397 211
ACTIF IMMOBILISE	313 154	148 836	24 805	437 598



Notes sur le bilan**Actif circulant****Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 875 198 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	13 470		13 470
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 159 628	1 159 628	
Autres	635 762	635 762	
Capital souscrit - appelé, non versé	66 338	66 338	
Charges constatées d'avance			
Total	1 875 198	1 861 728	13 470
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

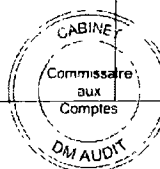
**Produits à recevoir**

	Montant
CLIENTS - FACTURE A ETABLIR	29 367
CLIENTS - INTÉRÊTS COURUS	2 600
PRODUITS A RECEVOIR	1 972
Total	33 939

Notes sur le bilan**Capitaux propres****Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 100 000,00 euros décomposé en 10 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	10 000	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	10 000	10,00

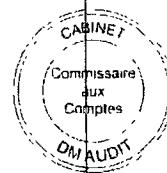
**Provisions réglementées**

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires		720		720
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total		720		720
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		720		

Notes sur le bilan**Dettes****Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 4 328 982 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	2 093	2 093		
- à plus de 1 an à l'origine	751 745	235 060	516 685	
Emprunts et dettes financières divers	51 000	51 000		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 723 717	2 723 717		
Dettes fiscales et sociales	640 678	640 678		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	4 988	4 988		
Produits constatés d'avance	154 762	154 762		
Total	4 328 982	3 812 297	516 685	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	117 604			

**Charges à payer**

Détail des charges à payer	Montant
FOURN. FACTURES NON PARVENUES	721 411
INTERETS COURUS NON ECHUS	98
BANQUE - INTERETS COURUS A PAYER	2 093
CONGÉS PAYÉS DUS	7 368
CHARGES SOCIALES S/CONGÉS À PAYER	2 732
CHARGES SOCIALES - CHARGES A PAYER	711
ETAT AUTRES CHARGES A PAYER	1 820
CLIENTS - AVOIR A ETABLIR	4 988
Total	741 221

SAS 4 G**ETATS FINANCIERS****Notes sur le bilan**

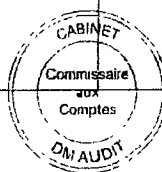
Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	66 338		
Total	66 338		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES D AVANCE	154 762		
Total	154 762		



Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

Montant en
euros

Effets escomptés non échus

Avals et cautions

Engagements en matière de pensions

Engagements de crédit-bail mobilier

Engagements de crédit-bail immobilier

Prêt n°109811G de 185K€ avec un solde au 31/12/2022 de 127 175.32€

garantie : nantissement du fonds de commerce

185 000

Prêt n°5685500 de 300K€ avec un solde au 31/12/2022 de 101 959.76€

garantie : nantissement de compte-titres

300 000

Autres engagements donnés

485 000

Total**485 000**

Dont concernant :

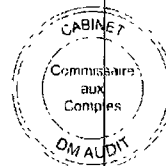
Les dirigeants

Les filiales

Les participations

Les autres entreprises liées

Engagements assortis de suretés réelles



Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées :
8 165 euros

4G
Société par Actions Simplifiée au capital de 100.000 €
Route de la Touffière – Saint Martin de Bellevue
74370 FILLIERE

505 174 755 RCS ANNECY

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 21 JUIN 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Président et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, soit la somme de 156.443 Euros, de la manière suivante :

- Une somme de 150.000 Euros
aux associés à titre de dividendes ;
soit 15 € par action ;

-Le solde, soit une somme de 6.443 Euros
En totalité au compte « Autres réserves »

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société sont de 435.615 Euros.

Les dividendes seront mis en paiement à compter de ce jour et sont éligibles à l'abattement de 40% prévu par l'article 158 du CGI.

L'Assemblée Générale rappelle les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices :

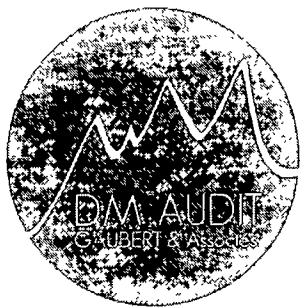
EXERCICE	DIVIDENDE BRUT	REVENUS ELIGIBLES A L'ABATTEMENT	REVENUS NON ELIGIBLES A L'ABATTEMENT
31 décembre 2019	234.900 €	234.900 €	-
31 décembre 2020	100.000 €	100.000 €	-
31 décembre 2021	160.000 €	160.000 €	

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 21 juin 2023.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

**COPIE CERTIFIEE CONFORME
LE PRESIDENT**





Société de commissaires aux
Comptes



commissaire
aux comptes

4 G

SAS au capital de 100 000 €
Route de la Touffière
Saint Martin Bellevue 74370 Fillière
RCS ANNECY 505 174 755

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES
COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022



4G
SAS au capital de
100 000 €
Route de la
Touffière
Saint Martin
Bellevue 74370
FILLIERE

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Aux associés,

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société « **4G** » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. FONDEMENT DE L'OPINION

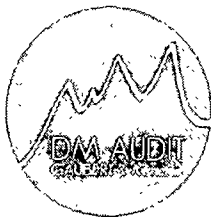
Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



4G
SAS au capital de
100 000 €
Route de la
Touffière
Saint Martin
Bellevue 74370
FILLIERE

III. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues notamment pour ce qui concerne les méthodes et les calculs relatifs à la valorisation des travaux en cours et produits constatés d'avance.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

V. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.



commissaire
aux comptes

4G

SAS au capital de
100 000 €
Route de la
Touffière
Saint Martin
Bellevue 74370
FILLIERE

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

VI. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;



4G
SAS au capital de
100 000 €
Route de la
Touffière
Saint Martin
Bellevue 74370
FILLIERE

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Annecy, le 13 Juin 2023

Pour DM AUDIT
Dominique MESNAGE
Commissaire aux Comptes